

---

Le complément de verbe précise l'action exprimée par le verbe.

Elle ouvre la porte.



Complément du verbe

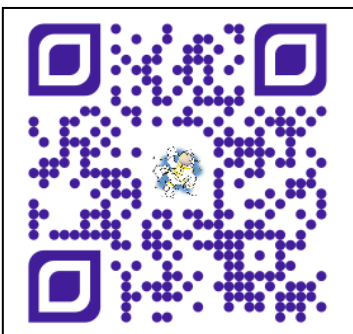
Le complément de verbe peut être remplacé par un pronom personnel.

Elle ouvre la porte. Elle l'ouvre.

Le chien regarde la télévision. Le chien la regarde.

Elle ramasse le crayon. Elle le ramasse.

Le complément du verbe ne peut pas être supprimé.



URL : <http://opn.to/a/j8zu9>

